

Rapport du Président

Séance Publique du 2 2 JUIN 2007

Service instructeur Service des Actions Sportives 10°me Commission - N° 2004/II- 10e/04

Service consulté

DECISION MODIFICATIVE N°1

MODIFICATION DES CRITERES D'AIDE AUX DEPLACEMENTS EN CHAMPIONNATS DE FRANCE

Résumé: Le Conseil Départemental des Sports, réuni le 25 janvier 2007, vous propose de modifier les critères d'aide départementale aux déplacements en Championnats de France des équipes de jeunes de sports collectifs. L'engagement financier de ce rapport s'élève à 18 400 €. Les crédits ont été prévus au BP 2007.

1. Rappel des critères d'attribution des subventions au titre de cette rubrique d'intervention :

Le Conseil Général alloue une aide aux clubs au titre de leur participation aux frais de déplacement des équipes « une » seniors masculines ou féminines des clubs haut-rhinois engagées dans les compétitions du Championnat national des sports collectifs.

Les sports concernés sont le Football, le Handball, le Volley-ball, le Basket-ball, le Hockey sur glace, le Rugby et le Water-polo.

Le Comité départemental fournit en début de saison, le calendrier des déplacements en championnat national et précise le niveau de compétition des équipes et notamment les relégations ou accessions en division supérieure.

Sur cette base, mise à jour chaque saison, <u>une aide forfaitaire</u> variant de 800 à 38 000 €, déterminée en fonction de la Division, est allouée au club pour la saison en cours.

Une somme de 122 500 € y a été consacrée en 2007 lors de la Commission Permanente du 9 février 2007.

2. La problématique liée à l'attribution de ces aides.

Le Conseil Départemental des Sports est parti du constat que l'aide du Conseil Général, au titre de l'aide aux déplacements en Championnat de France, est accordée aux adultes pour les sports collectifs et aux jeunes pour les sports individuels.

Cela provoque un déséquilibre ; les clubs ayant des équipes de jeunes au niveau national font savoir que le poste financier lié aux frais de déplacements grève de plus en plus leurs budgets. C'est pourquoi l'objectif du Conseil Départemental des Sports est de répartir les aides de manière plus juste et cohérente tout en restant dans une enveloppe budgétaire contrainte et maîtrisée.

L'idée est de compléter notre dispositif d'aide en soutenant les équipes de jeunes de sports collectifs et les adultes en sports individuels engagées dans des championnats de France.

En ce qui concerne les adultes en sports individuels, la réflexion se poursuit ; un travail d'enquête auprès des comités départementaux est en cours.

Pour les équipes de jeunes, le Conseil Départemental des Sports vous propose de faire évoluer l'intervention départementale vers un meilleur équilibre entre les sports collectifs seniors et jeunes.

Cette modification se réalisera à budget constant, les crédits étant prévus au budget 2007.

3. Les propositions de modification des critères.

L'idée de cette proposition est d'affecter une somme forfaitaire à chaque équipe de jeunes de sports collectifs de la catégorie junior à la catégorie benjamin ; le forfait a été calculé en fonction de l'effectif de l'équipe et en fonction des distances à parcourir qui varient selon les disciplines et parfois les catégories d'âge.

Le tableau ci-après vous propose cette répartition forfaitaire.

PISCIPLINE A STATE OF THE STAT	A STATE OF THE STA		CADIETT.		BENZANIA
BASKET MASCULIN	8	1 500 €	1 500 €	800€	
BASKET FEMININ	8	1 500 €	1 500 €	800€	
FOOTBALL	14	2 300 €	2 300 €	2 300 €	
HANDBALL MASCULIN	10	1 500 €	1 500 €	800 €	
HANDBALL FEMININ	10	1 500 €	1 500 €	800€	
VOLLEY MASCULIN	9	600€	600€	600 €	600€
VOLLEY FEMININ	9	600€	600€	600€	600€

Dans le cas où l'application de cette grille provoquerait une dépense supérieure à 20 000 €, ces forfaits seraient revus à la baisse et versés au prorata du nombre d'équipes afin de rester dans l'enveloppe prédéfinie.

Ainsi pour l'année 2007, les subventions énumérées dans le tableau suivant, pourraient être accordées aux équipes de jeunes se déplaçant en Championnat de France

Discipline	Club bénéficiaire	Section	Classement 2006/2007	SUBVENTIONS 2007
BASKET	FC MULHOUSE	Masculine	NAT CADET 1	1 500,00 €
BASKET	FC MULHOUSE	Masculine	NAT MINIME 1	800,00€
BASKET	FC MULHOUSE	Féminine	NAT MINIME 1	800,00€
HANDBALL	ASPTT MULHOUSE / RIXHEIM	Masculine	NAT-18 ans	1 500,00 €
HANDBALL	ASCA WITTELSHEIM	Masculine	NAT-18 ans	1 500,00 €
HANDBALL	COLMAR HC	Masculine	NAT-18 ans	1 500,00 €
HANDBALL	HBC KINGERSHEIM	Féminine	NAT-18 ans	1 500,00 €
FOOTBALL	FC MULHOUSE	Masculine	NAT-18 ans	2 300,00 €
FOOTBALL	FC MULHOUSE	Masculine	FEDERALE -14 ans	2 300,00 €
FOOTBALL	SR COLMAR	Masculine	FEDERALE -14 ans	2 300,00 €
VOLLEY	VB PFASTATT	Masculine	CADETS	600,00€
VOLLEY	VB PFASTATT	Masculine	MINIMES	600,00€
VOLLEY	VBC KINGERSHEIM	Féminine	MINIMES	600,00€
VOLLEY	VBC KINGERSHEIM	Masculine	BENJAMINS	600,00€
				18 400,00 €

Je vous demande de vous prononcer sur la proposition de modification des critères de subvention décrite ci-dessus et de valider les montants de subventions prévus dans ce rapport.

Je précise que le Budget Primitif dispose de crédits suffisants; ils seront prélevés sur le chapitre 65, nature 6574, fonction 032 du Budget départemental.

Charles BUTTNER

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Services des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LE CONSEIL GENERAL LE 22 JUIN 2007

Clubs sportifs PROGRAMME 2007

Nº Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
ACS05616	ASCA WITTELSHEIM Déplacements collectifs jeunes	1 500,00
ACS05615	ASPTT MULHOUSE Déplacements collectifs jeunes	1 500,00
ACS05617	COLMAR HANDBALL CLUB Déplacements collectifs jeunes	1 500,00
ACS05612	FOOTBALL CLUB MULHOUSE Déplacements collectifs jeunes	1 500,00
ACS05619	FOOTBALL CLUB MULHOUSE Déplacements collectifs jeunes	2 300,0
ACS05620	FOOTBALL CLUB MULHOUSE Déplacements collectifs jeunes	2 300,0
ACS05613	FOOTBALL CLUB MULHOUSE Déplacements collectifs jeunes	800,0
ACS05614	FOOTBALL CLUB MULHOUSE Déplacements collectifs jeunes	800,0
ACS05618	HANDBALL CLUB KINGERSHEIM Déplacements collectifs jeunes	1 500,0
ACS05621	SPORTS REUNIS COLMAR Déplacements collectifs jeunes	2 300,0
ACS05624	VOLLEY BALL CLUB KINGERSHEIM Déplacements collectifs jeunes	600,0
ACS05625	VOLLEY BALL CLUB KINGERSHEIM Déplacements collectifs jeunes	600,00
ACS05622	VOLLEY BALL PFASTATT Déplacements collectifs jeunes	600,00
ACS05623	VOLLEY BALL PFASTATT Déplacements collectifs jeunes	600,00
	Total	18 400,00